

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

SAMEDI 14 JANVIER 2023 – 09H30 – CREPS DE LA CHAPELLE SUR ERDRE

PRESENTS	AILLERIE Christophe – BAILLY Jean Pierre – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – CONCILLE Christophe – DENIS Luc – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard – GABORIEAU Cécile – GAILLON Armelle – GIBON Eric – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – PERRAUD GAUTIER Clément – PORTAL Karine – SURGET Céline – TROUILLET Steven
INVITES	DUPE Pascal - LIGONNIERE Antoine – NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques - R'KIOUAK Mehdi
EXCUSES	BAILLY Laurence – HUARD François – LE QUILLIEC Cynthia - MOREAU Stéphanie – MOULIN David – PAUGAM Françoise - ROUSSET Véronique – SONOR Jacques - SORIN Nicolas
INVITES EXCUSES	CHAUVIN Tristan – FAUCHARD Agnès - JOUNIER Franck – MECKES Charles – OLIVIER Yannick – ROUSSELOT Jacky
ABSENT	COLENO David

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT ouvre la séance en réalisant un tour d'horizon des actualités :

- Le « Carrefour d'échanges FFBB » de la Zone Ouest a eu lieu en visio-conférence le jeudi 12 janvier 2023, autour du sujet des incivilités. Tous les comités de notre Ligue étaient représentés.
- Retour sur le dernier comité directeur FFBB et le conseil des Présidents de Ligue.
- Le prochain séminaire des dirigeants FFBB aura lieu à Troyes le 21/22 janvier. Jean-Michel DUPONT, Aline LEVALLOIS, Sandrine PASCO (en remplacement de Maxime LEROUX), Antoine LIGONNIERE et Mehdi R'KIOUAK seront présents.
- A la demande du Conseil Régional, pour l'attribution des subventions, nous avons établi le calendrier annuel des manifestations qui se déroulent sur notre territoire.
- Terrain 3X3 : Une demande de subvention auprès de l'ANS a été faite pour l'achat d'un nouveau terrain que nous stockerons au Mans. Cela fera 4 terrains sur l'ensemble du territoire. Également, nous participerons si nécessaire à l'achat d'un panier remorque par le CD72.
- Point sur le projet de réaménagement du siège de la Ligue Régionale et le projet de construction d'un gymnase avec la ville de St Herblain.
- La Commission Patrimoine se réunira le 08 février 2023.

Jean-Michel DUPONT présente le projet de rémunération du Président pour le mandat prochain.

En préambule, il rappelle l'article 13 de nos statuts qui permet de solliciter l'Assemblée Générale pour rémunérer un dirigeant. Il présente la modification de règlement intérieur suivante :

Ajout d'un alinéa 4, à l'article 13 :

« 4. Le, la président(e) peut demander une rémunération en contre partie de sa fonction, en tant que mandataire social. Un vote du comité directeur sera effectué en début de chaque saison afin de valider la somme attribuée pour l'année. Cette somme ne pourra excéder 12 000 € bruts par saison sportive. »

Fabien MORINIERE et Cécile GABORIEAU demandent comment a été fixé ce montant. Jean-Michel DUPONT répond que le projet tient compte des différents échanges lors des derniers Comité Directeur. Pour la ligue le montant s'élèverait environ à 18 000 euros avec les charges « patronales ».

Fabien MORINIERE demande si le montant doit être figé dans le règlement intérieur. Jean-Michel DUPONT lui répond que c'est essentiel pour élaborer le budget prévisionnel.

Christophe AILLERIE demande si ce montant inclus les frais de déplacement. Il lui est répondu que non, les frais de déplacements et autres frais annexes sont remboursés de manière indépendante.

Fabien MORINIERE demande pourquoi nous n'inscrivons pas dans le règlement intérieur, la possibilité d'indemniser 2 autres dirigeants comme prévu par nos statuts. Jean-Michel DUPONT lui répond que le souhait est limité au Président.

Le Comité Directeur approuve la modification du règlement intérieur avec 22 votes « POUR » et 1 vote « CONTRE ».

Jean-Michel DUPONT informe les élus qu'il a reçu la démission de Françoise PAUGAM qui dirigeait la Présidence de la Commission Société & Mixités. Il propose Céline SURGET comme nouvelle Présidente de cette commission.

Le Comité Directeur, à l'unanimité, approuve la nomination de Céline SURGET à la présidence de la Commission Société & Mixités

TOUR DES POLES

Pôle Administratif – Maxime LEROUX

Maxime LEROUX propose la modification de l'article 61 du règlement sportif afin d'inclure la bonification liée au statut de l'officiel

« En championnat séniors régional et U20 Régional, et conformément au statut de l'officiel ligérien, tout officiel stagiaire régional majeur (au regard des règlements fédéraux : licence VT, JH, ...), officiant sur des rencontres désignées par la Commission Régionale des Officiels ou les Commissions Départementales des Officiels, pourra faire bénéficier d'un point de bonification au classement (pour les championnats en 2 ou 3 phases) ou de deux points de bonification au classement (pour les championnats en une phase), une équipe de son club. De même tout officiel stagiaire départemental majeur sera éligible à ce dispositif.

Pour obtenir cette bonification, l'officiel devra officier 15 rencontres si c'est un arbitre départemental passant l'examen régional ou 10 rencontres si c'est un nouvel officiel. Il devra suivre l'intégralité de la formation et passer l'examen d'aptitude arbitre (départemental ou régional) au plus tard le 31 mars de la saison en cours.

De plus le club devra avoir, au préalable, envoyé l'inscription de cet officiel au plus tard à la date fixée par le bureau régional chaque année.

Pour les championnats en plusieurs phases, cette bonification est attribuée sur les rencontres de la dernière phase de championnat.

Le bureau de la Ligue Régionale des Pays de la Loire est compétent pour décider de l'attribution des bonifications et le traitement des cas particuliers et des éventuels litiges.

Les bonifications seront inscrites au classement par la commission régionale des compétitions, sur demande du bureau régional.

Les comités départementaux pourront faire bénéficier les équipes de Pré Régional Séniors de cette bonification dans les mêmes conditions. »

Le Comité Directeur approuve la modification de l'article 61 du règlement sportif à l'unanimité.

• **Modification du planning des réunions**

Les réunions du bureau et Comité Directeur du 07 & 08 avril 2023 étaient planifiées sur le week end de Pâques. Il est proposé de modifier ces dates de la manière suivante :

Bureau : Mercredi 05 avril 2023 – 20H30 en visioconférence

Comité Directeur : Vendredi 07 avril 2023 – 19H30 à la Ligue

Pascal BARBAUD présente les premières orientations du projet de caisse de péréquation pour les arbitres.

Maxime LEROUX précise que ce dispositif repose sur l'équité de tous les clubs face aux frais d'arbitrage, toutes les équipes du même niveau paient le même montant.

Jean-Michel DUPONT demande si un ou plusieurs élus est intéressé pour la gestion de la caisse de péréquation.

Pascal DUPE, fait le retour d'expérience du Comité de Loire-Atlantique qui l'a mise en place cette année.

Sandrine PASCO, Jean-Pierre BAILLY, Pascal BARBAUD, Christophe AILLERIE et Aline LEVALLOIS veulent bien participer à l'élaboration et à la gestion de la caisse de péréquation.

Maxime LEROUX précise le timing :

- Vote du principe aujourd'hui
- Proposition de textes règlementaires d'ici juin
- Focus lors de l'Assemblée Générale

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, le principe de mise en place d'une caisse de péréquation sur les championnats régionaux jeunes & séniors.

Commission Régionale de Discipline – Bernard MICHON

Bernard MICHON rappelle que nous avons 2 mois d'avance sur le nombre de dossiers traités par rapport à la saison dernière, ce qui laisse présager un nombre total de dossiers en augmentation d'ici la fin de saison. Il est interpellé par l'augmentation de l'intensité de la violence (atteintes physiques sur arbitres, coups sur adversaires, interventions de spectateurs ...). Il signale également que nous avons de plus en plus de dossiers issus des championnats non désignés, les dossiers sont plus longs à gérer car il y a nécessité de recueillir des informations.

Une rencontre a eu lieu entre Bernard MICHON, Jean-Michel DUPONT et Maxime LEROUX sur la charge que représente la Commission de discipline pour les bénévoles. 2 aspects sont très chronophages : les instructions et la rédaction/relecture des notifications.

Les dossiers avec instructions sont lourds et représentent 15 à 20 heures de travail pour le chargé d'instruction. Il pourrait être envisagé que les chargés d'instructions soient des salariés de la structure, comme cela se fait au niveau national.

La rédaction des notifications représente pour certains dossiers 7 à 8 heures de travail, et un certain nombre de notifications pourraient être confiées à un salarié.

Céline GABORIEAU confirme que la rédaction et la relecture des dossiers représentent aujourd'hui un travail conséquent qui repose beaucoup sur Bernard MICHON.

Eric GIBON demande s'il y a un accompagnement fédéral sur les activités de la Commission. Bernard MICHON lui répond qu'il y a un accompagnement pour répondre à des questions précises autour de certains dossiers. Il estime que la régionalisation, qui n'a pas été demandée par les ligues mais imposée par la Fédération, visait à centraliser la compétence disciplinaire pour que les dossiers soient traités de manière plus homogène.

Jean-Michel DUPONT informe qu'une étude de professionnalisation est à l'étude.

Organisation du PSF – Mehdi R'KIOUAK

Mehdi R'KIOUAK informe les élus de la nouvelle organisation du PSF, le document est annexé au présent procès-verbal.

Jean-Michel DUPONT indique que les experts suivants ont été validés par le bureau du 13 janvier 2023 :

Dispositif 1 : Bernard FOURNIER & Alban FORT

Dispositif 2 : Jean Pierre BAILLY & Lénaïc SORIN

Dispositif 3 : Aline LEVALLOIS & Clément PERRAUD GAUTIER

Dispositif 4 : Sandrine PASCO & Karine PORTAL

Dispositif 5 : Céline SURGET & Nathalie BOURRY

Mehdi R'KIOUAK indique qu'un projet ne pourra pas être représenté à l'identique plusieurs saisons de suite.

Fabien MORINIERE estime que les clubs ne pourront pas réinventer des projets tous les ans, notamment en 5x5. Sandrine PASCO estime qu'il est attendu que soit développé notamment le 3x3 et le vivre ensemble.

Philippe NICOLAS pense qu'un projet n'est pas forcément sur 1 an et qu'un projet devrait pouvoir être représenté pendant plusieurs saisons, 3 ans lui semble cohérent.

PROJET ASSOCIATIF : En 2022, le projet associatif du club a été valorisé lors de l'étude de la demande de subvention PSF pour « bonifier » la demande du club au titre du PSF. Cette disposition au bénéfice des clubs sera reconduite en 2023 sur la base du projet associatif qui sera déposé dans le compteasso du club.

L'analyse des projets associatifs de chaque club sera faite au niveau régional sur une matrice renouvelée par rapport à celle utilisée en 2022. Elle restera structurée autour de 10 axes

Un mail sera envoyé par Mehdi R'KIOUAK aux Comités Départementaux pour constituer un groupe d'étude de ces projets, composés de personnes autres que les experts pour répartir la charge.

En conclusion, il précise qu'il y a une volonté fédérale d'accompagner plus fortement les structures. Des webinaires par dispositifs et des guides d'accompagnement vont être mis en place.

Pôle Financier – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS présente quelques statistiques sur nos licenciés :

CATEGORIES	SAISON 19-20	SAISON 21-22	SAISON 22-23 11/01	ECART	Evolution % 21/22-22/23
U7 à U11	19 231	18 650	20 306	1 656	8,88%
U12 à U15	15 177	14 269	16 097	1 828	12,81%
U16 à U18	7 668	7 332	7 797	465	6,34%
U19 et +	14 231	12 190	12 223	33	0,27%
Dirigeant/Officiel/Technicien	5 694	4 789	5 052	263	5,49%
Basket Entreprises	42	33	38	5	15,15%
Basket Loisirs	1 953	3 628	4 166	538	14,83%
Basket Santé	211	392	447	55	14,03%
Basket Tonik		65	151	86	132,31%
Socle gratuit 1er avril		139	0	-139	-100,00%
Micro Basket		105	388	283	269,52%
TOTAL	64 207	61 592	66 665	5 073	8,24%

STRUCTURE	SASON 19-20	SAISON 21-22	SAISON 22-23 11/01	Nouveaux adhérents U19 à seniors
CD44	24 471	23 668	25 686	304
CD49	17 224	16 165	17 569	231
CD53	3 454	3 332	3577	36
CD72	7 402	7 220	7779	118
CD85	11 656	11 207	12054	170
LIGUE	64 207	61 592	66 665	859

Une hausse inespérée sur toutes les catégories. Tous les départements connaissent une évolution.

Jean-Michel DUPONT a sollicité la F.F.B.B pour que la gratuité des licences des nouveaux adhérents, soit plutôt transformée en 10 par club, nouveaux ou pas. Il lui a été répondu par la négative.

Sandrine PASCO estime que la F.F.B.B ne propose rien pour les dirigeants actuellement en souffrance et que la gestion des dirigeants retombe toujours sur les Ligues et les Comités.

Fabien MORINIERE pense qu'il serait normal que le coût des licences des dirigeants ne repose pas uniquement sur les clubs mais également sur la FFBB.

Philippe NICOLAS indique que dans la Ligue de Bretagne, les parts Ligue et Comité des Présidents, Secrétaires et Trésoriers sont gratuites.

Également, Aline LEVALLOIS fait part des informations suivantes :

La FFBB va procéder la saison prochaine à une augmentation significative des licences.

Les dispositions financières seront revues notamment sur les process d'annulation des CS (Certificats de Spécialisations du DETB) et sur les pénalités pour cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport. Pour la préparation du budget prévisionnel un temps d'échange sera prévu avec les vice-présidents, le DTR, le président, le secrétaire général et le directeur territorial pour élaborer au mieux les différents projets et les actions transverses.

Mise en place des chèques vacances avec pour cette année un prélèvement sur les 4 prochains mois.

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Clément PERRAUD GAUTIER fait part des informations suivantes :

Délégation Evènementiel

Calendrier des prochains évènements :

- France / Lituanie : Trélazé le 26 Février 2023
- TOP 8 Coupe de France : Trélazé le 18/19 Mars 2023
- Finale régionale Challenge Benjamin : (Lieu à définir) le 22 Mars
- Ligue PDL X Warehouse : 25/26/27 Mars
 - Open Access Juniorleague
 - Coupe de France 3X3 de Basket Entreprise
 - ESport
- Tournoi Inter Pôles Qualificatif : Au CREPS du 21 au 23 Avril. Antoine LIGONNIERE lance un appel à bénévoles sur ce tournoi qualificatif.
- Rassemblement des Ecoles Françaises de Mini Basket : A Sud Mayenne le 13 Mai
- Assemblée Générale Ligue : Au Mans, le 24 juin

Concernant le Tournoi Inter Pôles de mai 2023, Clément PERRAUD GAUTIER fait un point sur l'organisation du tournoi.

Commission eSport

COUPE RÉGIONALE (CIC eSport Cup) :

- Vendredi 10 février 2023 à 20H00
- Vendredi 14 avril 2023 à 20H00
- Vendredi 05 mai 2023 -> Finale avec le NBH à la Trocardière à 19H15

La communication est en cours et le lancement des inscriptions est prévu le 27 janvier 2023. La coupe régionale sera diffusée en live sur Youtube et Twitch avec des commentateurs pendant 1H30.

Commission 3x3

Steven TROUILLET fait part des informations suivantes :

Résumé de la réflexion en Equipe Technique Régionale :

- Développer le 3x3 en termes de performance sur notre région.
- Former des joueurs (ses) de niveau national, voire international.
- Composer des équipes masculines et féminines PDL pouvant évoluer sur le circuit .

L'importance de décliner la politique nationale de manière unifier entre la ligue et les comités départementaux.

MOT D'ORDRE : Collaboration, Union et Cohérence

Joffrey SABARD est missionné pour présenter à la commission d'ici le mois d'Avril un projet écrit et détaillé sur la détection du 3x3.

Un compte rendu des travaux se fera toutes les 3 semaines auprès de Steven qui en informera la commission.

4 Opens plus « Super League » auront lieu sur le territoire :

OPEN PLUS SUPERLEAGUE			
Open Plus du MANS	Open Plus du POULIGUEN	Open Plus des HERBIERS	Open Plus de NORT SUR ERDRE
21 mai 2023	28 mai 2023	01 juillet 2023	16 juillet 2023

L'open plus « junior League » aura lieu le 02 Juillet 2023 aux HERBIERS.

Pour le master de ligue, il est proposé de l'organiser les 10 et 11 juin 2023 avec les finales 5X5 de coupe PDL

Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY

Jean Pierre BAILLY fait part des informations suivantes :

COUPE TERRITORIALE QUALIFICATIVE AU TROPHÉE COUPE DE France

Fiasco des plateaux des 17 et 18 décembre 2022

- Les raisons :
 - Coupe du monde de football.
 - Forfait de 2 équipes pour les ½ finales seniors (F & M, dont 1 annoncé la veille de la rencontre).
 - Problématique avec une équipe féminine pour ne pas participer à la finale, 2 équipes étant qualifiées pour la phase nationale.
 - Finale masculine sans intérêt, 1 des équipes s'étant contentée d'être sur le terrain (2 équipes étant qualifiées pour la phase nationale).

Evolution suggérée :

Suppression de la Coupe et du plateau final.

Organisation de tours successifs par élimination directe (formule coupe).

Arrêt des tours lorsque le nombre d'équipes à qualifier est atteint (nombre défini par FFBB chaque début de saison)

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, la suppression de la Coupe Territoriale Qualificative au Trophée Coupe de France.

CHAMPIONNAT INTER-REGIONAL

Les 3 ligues (Bretagne, Centre Val de Loire et Pays de la Loire) ont relancé ce championnat sous la forme :

- 4 catégories : U15F, U18F, U15M, U17M.
- 12 équipes, dans chaque catégorie, réparties en 2 poules le plus géographique possible (6 équipes PDL + 4 BZH + 2 CVL).

Gestion du championnat :

- La Ligue de Bretagne gère les U18F.
- La Ligue du Centre-Val de Loire gère les U17M.
- La Ligue des Pays de la Loire gère les U15F & U15M.

Finales

- Appel à candidature lancé prochainement par chaque ligue auprès de ses clubs. Choix de l'organisateur effectué par les 3 ligues.

Pascal BARBAUD indique que pour les désignations, les U15 sont désignés par les Comités et les U17/U18 en désignation mixte Ligue / Comités. Ce système fait ressortir des problématiques, notamment avec les droits d'accès sur F.B.I.

IMPACT DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE SUR NOS CHAMPIONNATS

Demande du ministère des Sports, via la FFBB, d'aménager les championnats afin de réduire leur empreinte carbone.

Première mesure concrète à atteindre / réduire de 15% le nombre global de kilomètres parcourus.

Plusieurs leviers :

- Rediviser les poules PN & R2 (6 équipes idem la R3) afin de favoriser la géographie (suppression de 2 équipes PNF + 2 équipes PNM + 4 équipes RF2 + 4 équipes RM2). Lissage sur 2 saisons,
- Diminuer le nombre total d'équipes en championnat régional.
- Autres solutions (à définir).

La Commission régionale 5x5 propose dans un 1er temps de consulter les clubs engagés en championnat senior régional.

Céline SURGET demande si nous connaissons le nombre de kilomètres effectués par championnat. Jean-Pierre BAILLY lui répond qu'il pourra le calculer.

Fabien MORINIERE estime qu'un club qui ne souhaite pas faire de kilomètres ne devrait pas s'engager en championnat régional.

EVOLUTION DU CHAMPIONNAT U13

Jean-Pierre BAILLY présente le travail conjoint mené par les Commissions régionales technique et compétitions. Un document a été élaboré et soumis aux comités départementaux pour avis.

Certaines remarques ont été prises en compte et intégrées dans la dernière version qui est présentée en séance et annexée au procès-verbal.

Il ressort de cette concertation 2 approches assez différentes :

- Qualitative pour la Ligue (permettre en priorité à nos meilleur(e)s potentiel(le)s U13 détecté(e)s sur le territoire ligérien de participer à un championnat formateur),
- Quantitative pour certains comités (demande d'un nombre d'engagements minimum chaque saison).

Antoine LIGONNIERE rappelle que l'objectif souhaité pour ce championnat : **« Permettre en priorité à nos meilleur(e)s potentiel(le)s U13 détecté(e)s sur le territoire ligérien de participer à un championnat formateur ».**

Dans les critères de sélection des dossiers, il y aura notamment l'implication du club dans le développement, ce sera un partenariat « gagnant / gagnant ».

Bernard FOURNIER signale que la Commission technique n'est pas favorable au déroulement des tournois de qualification régionaux en U13 R2, cependant les Comités Départementaux auront la liberté de s'organiser comme ils le souhaitent.

Un échange a lieu en séance sur la composition des équipes en U13 et sur la priorité d'obtention de place pour les équipes U15 France.

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, l'évolution du championnat U13 Régional.

Commission Régionale Médicale – Bernard LEBOT

Bernard LEBOT fait part des informations suivantes :

- La ligue dispose de 69 médecins agréés, 10 nouveaux médecins et 7 arrêts (soit +3 par rapport à la saison dernière). Il constate que de plus en plus de médecins agréés sont issus de structures médico-sociales.
- Pour la prochaine saison, les arbitres entre 25 et 35 ans devront désormais passer un ECG tous les 3 ans, au lieu de tous les ans. Les dossiers médicaux vont aussi subir un lifting.
- La prochaine Commission médicale aura lieu le lundi 16 janvier 2023 à ANGERS.
- Les prochaines journées médicales auront lieu les 18 & 19 mars 2023 à BLOIS. Il demande si la Ligue peut financer la participation de 2 membres de la Commission médicale. Jean-Michel DUPONT lui donne son accord.

Pascal DUPE intervient sur les contraintes médicales des entraîneurs et demande où se trouve la liste des médecins agréés à jour.

Pôle Vivre Ensemble, Sociétés & Mixité – Sandrine PASCO

Céline SURGET fait part du nouveau règlement du « trophée femmes sur tous les terrains » et indique que le Label FFBB Citoyen est désormais attribué pour 3 saisons.

- ***Commission Basket Jeunes***

Concernant la finale régionale du challenge benjamin(e)s, la Commission a reçu 2 candidatures au 09/01/2023 : LAMBOISIERES MARTIN BASKET et NORT AC LES TOUCHES BASKET.

Le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature ont été envoyés le 10/01/2023 aux clubs candidats. La Commission statuera prochainement, après avis du Bureau Régional sur le site qui accueillera la finale Régionale le 22/03/2023.

Les membres de la Commission ont validé une nouvelle date proposée par le Sud Mayenne Basket, suite à leur indisponibilité de salle. Ainsi, le rassemblement EFMB aura lieu le samedi 29/04/2023.

Pôle Formation – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER a transmis le projet de statut de l'entraîneur aux élus, les obligations ont été allégées par rapport aux précédentes propositions en R2/R3 et U20. Il en fait une rapide présentation et propose 2 modifications de formulation par rapport au texte envoyé et le document est annexé au procès-verbal.

Fabien MORINIERE interroge sur les équivalences, notamment sur le CS7. Mehdi R'KIOUAK lui indique que toute personne titulaire du CQP obtient par équivalence le DETB.

Mehdi R'KIOUAK signale la particularité du statut pour les équipes jeunes accédant au championnat régional en janvier.

Bernard FOURNIER insiste sur la volonté de le communiquer rapidement, afin de laisser aux clubs 18 mois pour se mettre en conformité, le statut définitif n'ayant vocation à s'appliquer qu'en 2024-2025.

Fabien MORINIERE demande si les formations peuvent être prises en charge par l'AFDAS. Il lui est répondu que oui, si les candidats sont des salariés.

Suite à un échange en séance, le mot "sensibilisation" pour les entraîneurs de R2-R3 sera remplacé par "conseillé".

Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, la modification du statut régional du technicien applicable à compter de la saison 2024-2025 et les mesures transitoires pour la saison 2023-2024

Bernard FOURNIER, avait émis l'idée d'une gratuité pour 3 CS dispensés mais de manière comptable, cela apparait difficile à gérer. Cependant, il propose l'idée de créer un challenge du club formateur. Une proposition sera à l'étude en collaboration avec la trésorerie pour présentation au bureau.

Mehdi R'KIOUAK signale qu'à l'avenir, la formation BPJEPS ne permettra plus de répondre à la demande du statut du technicien, lors de l'année de formation, il leur faudra passer des certificats de spécialisation supplémentaires.

Antoine LIGONNIERE fait un retour sur la réunion de l'Equipe Technique Régionale autour de la formation du joueur, rappelle la campagne de Crowdfunding mise en place pour le stage des pôles en Hongrie et fait un bilan sur le camp national.

Pascal DUPE demande des explications sur le nombre de cadres présents sur le séjour en Hongrie. Bernard FOURNIER lui en fait le détail.

ZONE OUEST
STAGE EN HONGRIE 2022

Participer au financement de ce projet !

LE PÔLE ESPOIRS : 10 janvier 2023

Présentation des pôles espoirs Match PRO B

Interventions auprès des entraîneurs U15, U18 élite, CDF et CT Mehdy MARY et Camille AUBERT

Match Inter Pôles contre BZH

En conclusion, il évoque le projet de création d'une vidéo sur la détection :

Point étape projet – public cible :

- Grand public à diffuser sur les réseaux sociaux
 - Clubs / entraîneurs / dirigeants – Tous acteurs
 - Jeunes et parents dans la filière – via les rassemblements dans les CD / ligue
 - Dirigeants des instances
 - Promotion du pôle espoirs / valorisation filière détection (thème également transversal)
- ➔ Présence de 4 stagiaires de l'école du journalisme Nantais jusqu'à fin février

- **Commission Régionale des Officiels – Pascal BARBAUD**

Pascal BARBAUD fait part des informations suivantes :

- Visio technique les jeudi 05 et samedi 07 janvier 2023 (environ 60 participants)
- Évolution des classements à la mi-décembre
- Bonification : mise à jour des équipes, avec suivi des stagiaires (assiduité et nombre de désignations) : un point d'étape a été envoyé aux clubs

Lors du dernier bureau, la CRO avait sollicité une décision sur deux points :

- Désignation de chronométreur des tirs en U18 Elite à partir de la saison 2023-2024.
- Revalorisation de l'indemnité d'observation des officiels : de 15 euros à 40 euros à partir de la saison 2023-2024.

***Le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, les deux demandes de la C.R.O.
pour la saison 2023-2024***

En l'absence de questions diverses, la séance est close à 12H35.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.